



PRÉFET DE L'AUBE

BILAN MENSUEL DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

DÉPARTEMENT DE L'AUBE

FEVRIER 2016

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

1. données brutes (non consolidées)

Accidents	Tués	Blessés
7	0	10

Le nombre d'accidents corporels connaît une nette diminution (- 9) par rapport à février 2015.

Le nombre de blessés est également en régression puisqu'il enregistre moitié moins de blessés.

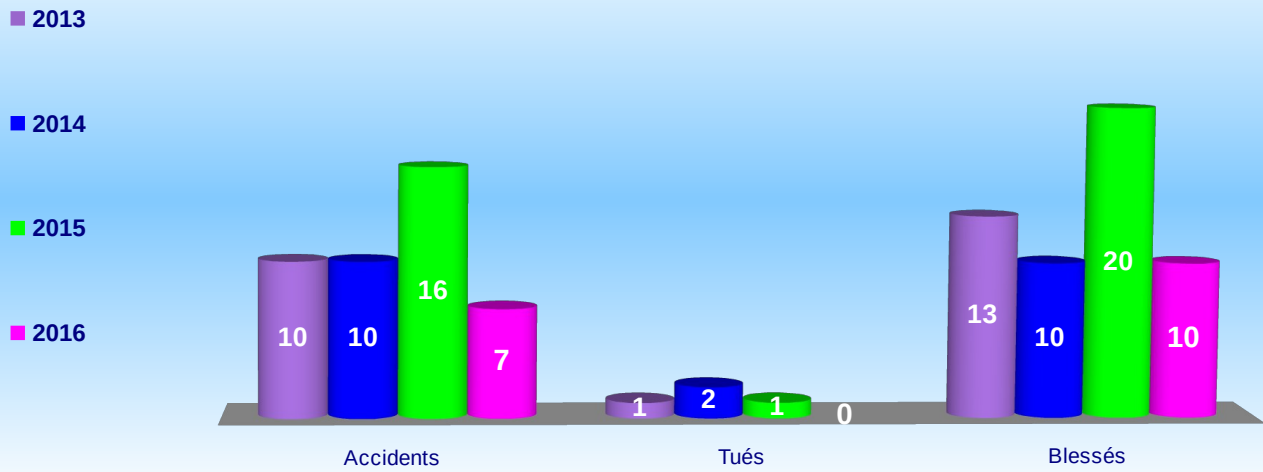
Le nombre de tués est quant à lui à zéro.

Sur les 7 accidents, 3 concernent des usagers vulnérables (2 piétons, et 1 cyclo).

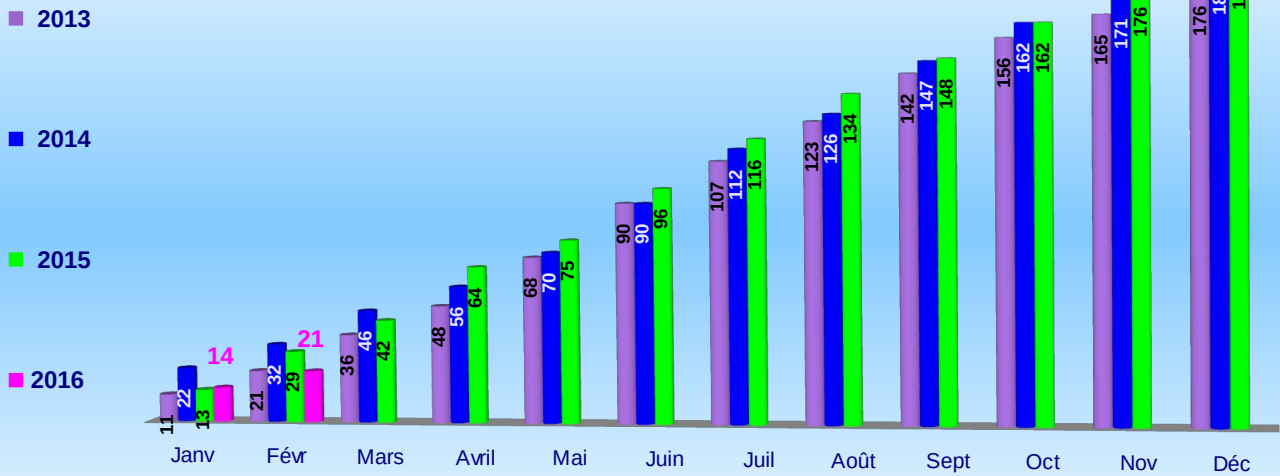
Ce mois de février est encourageant puisqu'il ne comporte pas de tués, ce qui n'était pas arrivé depuis le mois de mai 2015.

Cependant, les efforts restent à poursuivre, notamment pour ce qui concerne les usagers vulnérables.

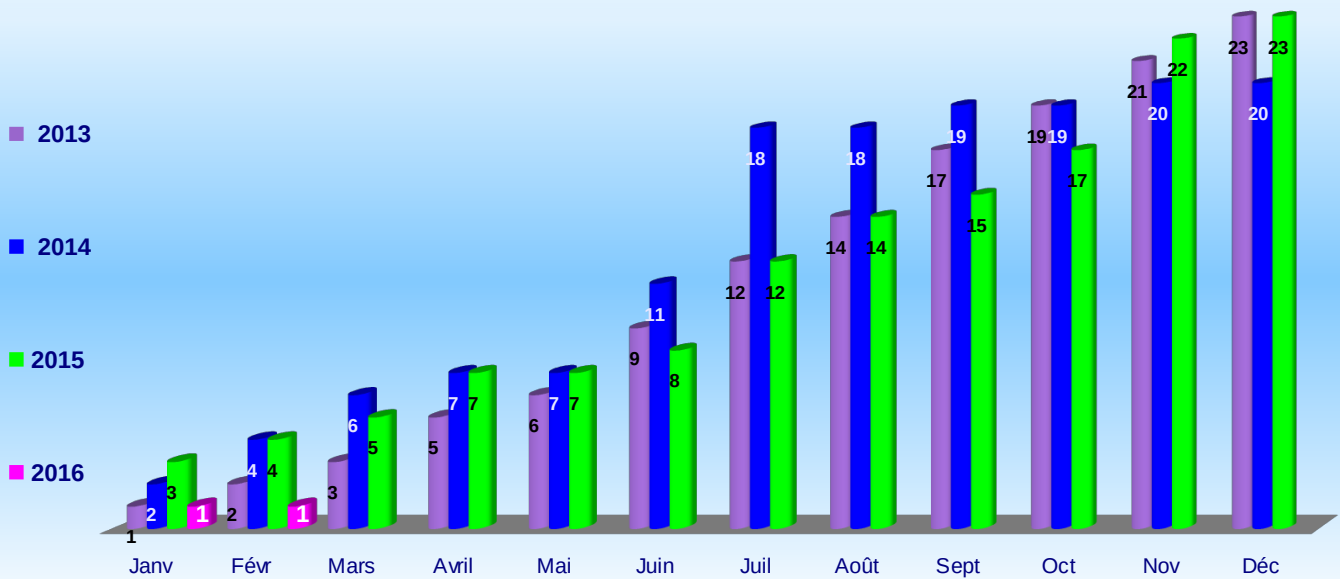
2. comparaison du même mois avec les années 2013, 2014 et 2015



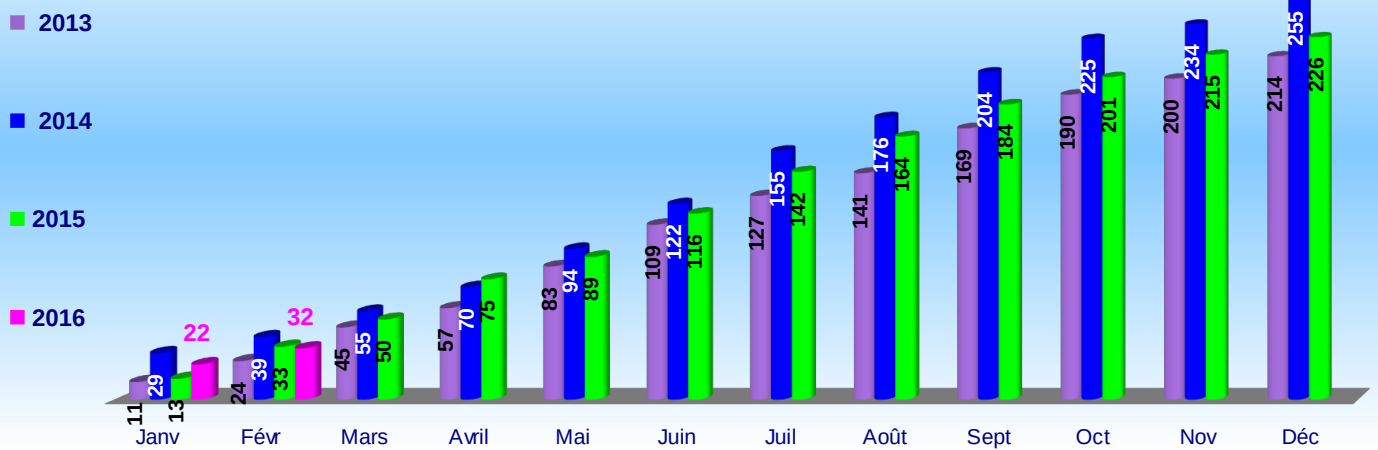
3. nombre des accidents cumulés



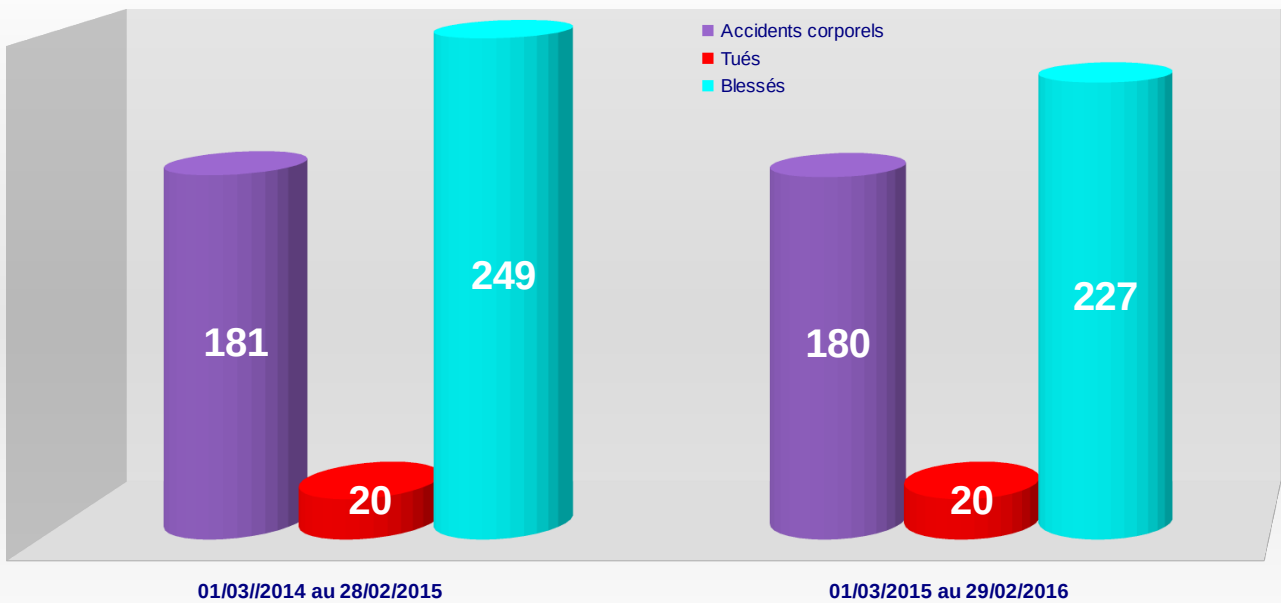
4. nombre de tués cumulés



5. nombre de blessés cumulés



6. accidents et victimes en année glissante



7. Contrôle Sanction Automatisé

6 405 infractions pour excès de vitesse ont été relevées par les équipements de terrain fixes et mobiles ce mois-ci.

Ces infractions se répartissent comme suit :

Excès de moins de 20 km/h	95,35%
Entre 20 et 40 km/h	4,29%
> 40 km/h	0,36%

Carte des accidents mortels en 2016 (Situation au 29 Février)

